



La Ville de Paris va développer la diversité dans les marchés publics

La Ville de Paris souhaite montrer l'exemple en matière de diversité dans les marchés publics. Le 4 juillet, elle a annoncé qu'elle mettra en place de nouvelles actions auprès des entreprises « pour les inciter à mener une politique de diversité dans leur recrutement ».

Concrètement, il s'agit d'avoir une influence sur la diversité dans le recrutement par l'insertion de clauses sociales dans les marchés publics signés par la mairie. Car, comme elle le rappelle dans un communiqué, « en 2010, 47 % des réclamations qui ont été faites à la Halde en matière de discriminations sont liées à l'emploi au sein des entreprises ». En agissant sur la passation de ses propres marchés, la Ville de Paris espère que sa démarche aura un impact sur un grand nombre d'entreprises.

Un questionnaire sur leurs pratiques sera donc systématiquement adressé aux entreprises candidates. Celles qui ne respecteront pas leurs engagements risqueront de faire l'objet de recours de la part de la ville. Rappelons qu'il y a un an, le ministère de l'Immigration se penchait déjà sur cette question et recevait du cabinet Deloitte un rapport intitulé « La promotion de la diversité : les bonnes pratiques en entreprises en France et à l'étranger ». Premier outil de promotion de la diversité identifié dans le rapport : les marchés publics, à travers l'insertion de clauses sociales.

Lire également :

- **Renforcer le rôle de la commande publique dans la promotion de la diversité** – Connexite.fr, 29 juillet 2010